

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mars 2021

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3898)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS7

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 7 BIS

À l'alinéa 6, substituer aux mots :

« doit être »

le mot :

« est ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.